

DEC112051DR06

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés, UMR n° 6623

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC111665INSMI du 30 août 2011 portant nomination de Monsieur Christian Maire aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n° 6623 à compter du 1^{er} septembre 2011 ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Catherine Pagani, Assistant ingénieur CNRS, responsable administrative de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 1^{er} septembre 2011

Christian MAIRE

Directeur de l'UMR 6623